

# Communication aux parents

Rouyn-Noranda, le 26 novembre 2021

## Mise à jour de l'application des nouvelles consignes sanitaires

Chers parents,

À la suite de précisions apportées par la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, le Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda a pu nuancer certains aspects de l'application, jusqu'au 22 décembre 2021, des nouvelles consignes sanitaires spécifiques à notre région. Cette communication se veut donc être **une mise à jour** de celle qui a été émise le 24 novembre dernier.

Il est important de mentionner que toutes les décisions qui ont été prises visent d'abord et avant tout à protéger la santé des élèves ainsi que celle des membres du personnel en tentant de prévenir la transmission de la COVID-19.

### Port du masque de procédure à l'intérieur des écoles primaires

Même si une distanciation est respectée, le port d'un masque de procédure est maintenant obligatoire jusqu'au 22 décembre 2021 dans les écoles primaires pour les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année ainsi que pour tous les membres du personnel. Seuls les élèves au préscolaire 4 et 5 ans sont exemptés de cette consigne.

Cependant, les élèves du primaire peuvent retirer leur masque de procédure lorsqu'ils sont dans la cour de l'école.

Les mesures quant au port du masque de procédure pour les élèves du secondaire, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle demeurent les mêmes que celles appliquées depuis le début de la présente année scolaire.

### Visiteurs dans les écoles et les centres de formation

Depuis le 24 novembre et jusqu'au 22 décembre 2021, les visiteurs, incluant les parents, doivent limiter leur entrée dans les écoles primaires, les écoles secondaires et les centres de formation du Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda.

... 2

# Communication aux parents

2

La plupart des activités habituelles, par exemple les activités parascolaires, les activités sportives, les sorties scolaires et les activités dans les plateaux sportifs, peuvent se dérouler normalement selon les mesures sanitaires en vigueur. Veuillez joindre la personne responsable de ces activités si vous souhaitez obtenir des informations plus spécifiques.

En ce qui concerne les rencontres de parents prévues après le 26 novembre 2021, les parents concernés recevront des consignes à ce sujet provenant de l'établissement d'enseignement que fréquente leur enfant.

En complément d'information, vous êtes invités à consulter le communiqué émis aujourd'hui par le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue au sujet du rehaussement des mesures sanitaires en milieu scolaire à compter du 29 novembre 2021 :

<https://www.cssrn.gouv.qc.ca/documents/fichiers/Application-des-mesures-rehauss%C3%A9es-en-milieu-scolaire.pdf>.